



Préambule

Les présentes Conditions Générales, qui régissent les ventes de Services présentés sur le site www.chrystelepetiteau.com – « les Prestations » – de Madame PETITEAU CHRYSTELE ayant son siège social 30 rue Jean Jaurès 56400 Auray, dans le cadre du site www.chrystelepetiteau.com avec le particulier qui commande une ou des Prestations (« Le Client ») renvoient expressément aux Conditions Générales d'Utilisation du site www.chrystelepetiteau.com pour :

- Les Conditions générales d'accès et d'utilisation du site (Les conditions générales d'utilisation)
- Les droits relatifs à la Propriété intellectuelle
- Le Droit applicable

Il est donc essentiel de lire attentivement les Conditions Générales d'Utilisation avant toute commande car elle emporte automatiquement acceptation des présentes Conditions et des Conditions Générales d'Utilisation. En cas de contradiction entre les présentes Conditions et les Conditions Générales d'Utilisation, les présentes conditions prévaudront.

Ainsi, chaque contrat implique l'adhésion entière et sans réserve à ces présentes CGV et prévalent sur tout autre document du client.

Toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut prévaloir sur les présentes CGV.

Le client s'engage à respecter les présentes CGV.

Le client particulier finançant sa prestation à titre privé est dénommé ci-après le client.

I – Commande et validation

I.1 – Les Prestations sont en vente exclusivement sur le site www.chrystelepetiteau.com. Elles sont conformes à la législation française en vigueur. Les photos et vidéos sont communiquées seulement à titre d'illustration.

Les Prestations sont valables dans la limite des places disponibles et tant que la Prestation est visible sur le site. En l'absence de place disponible pour la Prestation, Le Client en est informé au plus vite par courriel et la commande est automatiquement annulée, sauf faculté pour Le Client de souscrire à la Prestation pour toute autre date connue.

I.2 – La commande de la Prestation n'est prise en compte que si elle est formalisée par l'inscription sur le site ou par courriel à contact@chrystelepetiteau.com. À charge pour Le Client de remplir impérativement les champs obligatoires du formulaire d'inscription ou du contrat adressé par Chrystèle Petiteau.

Le contrat signé est à faire parvenir à Chrystèle Petiteau au moins deux semaines avant le début du coaching par mail à chrystele.petiteau@gmail.com ou à l'adresse indiquée précédemment.

Toute prestation de coaching entamée vaut acceptation de ces CGV.

En cas de financement par l'entreprise, au terme de l'entretien préalable avec le bénéficiaire, Chrystèle Petiteau fera parvenir à celle-ci un devis.

Chrystèle Petiteau se réserve le droit de modifier les date et lieu des Prestations à tout moment, selon notamment la recherche du meilleur équilibre entre la date et/ou la composition des groupes. Le Client en sera informé dans les meilleurs délais et se verra proposer de nouveaux lieu et/ou date sans pouvoir demander le remboursement de la Prestation ou un quelconque autre dédommagement.

I.3 – L'inscription vaut validation de la commande et acceptation des présentes Conditions. Un récapitulatif des informations relatives à la commande, aux présentes Conditions et aux Conditions Générales d'Utilisation, est adressé par courriel au

Participant en format PDF en même temps que la confirmation de l'inscription aux Prestations, après paiement du prix par chèque bancaire, postal ou par virement. Le Client est donc invité à consulter sa messagerie électronique.

I.4 — Délai de rétractation

En vertu de l'article L121-16 du Code de la consommation, le client bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours à compter du consentement donné par voie électronique ou de la réception de toute commande d'un bien (« le Service ») pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs. Pour exercer ce droit de rétractation, l'Utilisateur doit retourner au Service Clientèle de Chrystèle Petiteau le formulaire-type de rétractation en Annexe 1 des Conditions Générales d'Utilisation.

Compte tenu du caractère professionnel du financement par l'entreprise, le « bénéficiaire Entreprise » ne bénéficie pas d'un droit de rétractation.

II – Prix

II.1– Le prix des Prestations est indiqué en euros HT, TVA non applicable et est payable en €, quelle que soit l'origine de la commande. Ne sont pas compris dans le prix les frais de déplacement, hébergement et restauration, qui restent à la charge exclusive du Client.

Les modalités de paiement du prix sont précisées sur la fiche « Produit ». Différents types de tarifs peuvent être proposés dont notamment des offres spéciales sous conditions.

Les tarifs indiqués sur le site chrysteletepитеau.com s'adressent aux clients particuliers. Toute prise en charge par une entreprise fera l'objet d'un devis au tarif entreprise qui sera transmis à celle-ci. Ces tarifs sont non négociables.

Le tarif s'entend sur la base d'une prestation effectuée à distance, par téléphone ou via Skype, hors frais de communication qui restent à la charge du Client.

Toute demande de prestation sur site fera l'objet d'une étude de faisabilité ainsi que d'une tarification spécifique prenant en compte le temps de transport de Chrystèle Petiteau et autres frais inhérents (transport, réservation de salle)

II.2 – Chrystelepetteau.com se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant entendu que toute commande passée avant la modification de prix sera facturée au prix en vigueur au moment de la validation de commande.

II.3 Sauf disposition contraire dans le formulaire d'inscription, Le Client peut annuler une commande jusqu'à 1 mois **précédant l'exécution** de la Prestation . Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué et le paiement du prix restera acquis à Chrystele Petiteau et exigible dans son intégralité.

III – Livraison

III.1 – Les inscriptions aux prestations sont strictement nominatives et le client devra présenter le bulletin d'inscription le jour de l'exécution des prestations

Pour toute information, Le Client est invité à contacter Chrystele Petiteau par mail contact@chrystelepetteau.com ou par courrier.

IV – Paiement

IV.1 – La confirmation de l'inscription à la Prestation par la validation de la commande dans les termes et conditions de l'article I.3 ci-avant emporte engagement de payer le prix de la prestation par le client.

Le règlement peut s'effectuer selon les moyens de paiement acceptés par Chrystele Petiteau L'Éclairéuse tels qu'indiqués dans les pages descriptives des Prestations.

Plusieurs modes de règlement sont proposés :

Par chèque bancaire, à l'ordre de Chrystele Petiteau, 30 rue Jean Jaurès, 56400 Auray – et accompagné d'une demande sur papier libre précisant : le prénom du Client, son adresse mail, son sexe (si c'est un homme ou une femme) ainsi que le module auquel il souhaite souscrire. Il devra également y inscrire à la main la mention « Certifie être majeur(e) et en pleine possession de mes moyens. Certifie également accepter sans réserve les termes de ladite commande ainsi que l'intégralité des Conditions Générales d'Utilisation » et signer. La souscription sera effective après encaissement du chèque.

Par paiement sécurisé Stripe, en cliquant sur le bouton « Je règle par carte » proposé sur la page de paiement du site www.chrystelepetiteau.com, . En cliquant sur le bouton « je règle par carte » de Stripe et la validation de l'acte d'achat, par le client sur le site Stripe , vaut entière acceptation des présentes conditions générales d'utilisation, accessibles depuis la page de vente concernée par ce moyen de paiement.

Facilités et Paiements échelonnés :

Chrystele Petiteau propose des facilités de paiement pour l'achat des Prestations dépassant le montant de 150 euros. Le paiement peut être échelonné en 2, 3 ou 4 fois, en fonction des programmes concernés. Ces facilités sont affichées sur les pages de vente de chaque programme concerné.

Chrystele Petiteau se réserve le droit de créer, modifier ou annuler ses facilités de paiement et échelonnement, préservant tous les échelonnements en cours.

Les Prestations bénéficient du droit de rétraction visé aux Conditions Générales d'Utilisation pour ses conditions, termes et délai. Toutefois, si la Prestation est exécutée, ce droit à rétractation est écarté.

IV.2 – Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation, à quelque moment que ce soit de la Prestation proposée, en cas d'absence le jour de l'exécution de la Prestation ou en cas d'annulation lors de la Prestation.

Toutefois et au cas où la Prestation était organisée dans les six mois à venir, un report pourra être convenu dans la limite des places disponibles.

IV.3 – En cas d'annulation de la part de Chrystele Petiteau pour des raisons indépendantes de sa volonté, ou par manque de participants, le client se verra rembourser intégralement le prix qu'il aura versé pour le prix de la formation ou séminaire. Les remboursements de frais d'hôtel ou de transports où autre frais ne feront en aucun cas l'objet d'un remboursement.

IV.4 – En cas de non-paiement du prix dans les formes et délais visés au formulaire d'inscription, Chrystele Petiteau aura la faculté, par simple notification écrite par courriel et sans autre formalité ni préavis, de prendre acte de la résolution de plein droit de la Prestation , sous réserve de tous dommages et intérêts à son profit,

les sommes éventuellement déjà versées lui restant par ailleurs définitivement acquises.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre le paiement de l'indemnité forfaitaire pour frais de règlement instituée par la loi n° 2012 – 387 du 22 mars 2012, le paiement d'un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal, par ailleurs selon le dispositif instauré par la loi, et ce sans préjudice de toute autre réparation dans les conditions du droit commun.

V – Confidentialité et code de déontologie

Le contenu des séances est confidentiel et Chrystèle Petiteau s'en tient au secret professionnel. Le code déontologique annexé, qui fait partie intégrante de cet accord, spécifie sa conduite du coach vis-à-vis du client/bénéficiaire. Chrystèle Petiteau décline toute responsabilité pour les décisions professionnelles et personnelles du client/bénéficiaire pendant la période du coaching et successivement.

Les données relatives au client/bénéficiaire sont strictement confidentielles et seront utilisées uniquement dans le cadre de l'accompagnement. Elle ne seront, à aucun moment et pour aucun motif, divulguées à des tiers, y compris les membres de la famille du client ou l'entreprise du bénéficiaire.

VI – Droit applicable

VI 1 – Chrystèle Petiteau – L'Éclaireuse agit en qualité de prestataire de services et dispense notamment les conseils les plus appropriés, compte tenu des données actuelles de la technique et des possibilités de chaque Participant en accomplissant toutes les diligences qui sont en son pouvoir comme précisé à la Déclaration en Annexe 1. Elle contracte à ce titre une obligation de moyens. Il s'ensuit que la responsabilité éventuelle de Chrystèle Petiteau, quels que soient le fondement d'une réclamation et la nature de la responsabilité concernée, est contractuellement limitée à un montant n'excédant pas le prix de la Prestation, et ce même en cas de dommages corporels. Il appartient dès lors au Participant de se prémunir par tous moyens à sa convenance des risques qui pourraient être encourus de ce fait.

VI 2 – Les présentes Conditions Générales de Ventes sont soumises au droit français et dans les termes et Conditions Générales d'Utilisation.

VII – En cas de litiges le Tribunal de Vannes sera seul compétent.

VIII- Communication des données personnelles et protection de la vie privée

VIII 1 -Les données personnelles, telles que le nom, prénom, adresse électronique ou adresse postale, que l'utilisateur est amené à communiquer à Chrystele Petiteau sont traitées dans le cadre des principes de confidentialité et de protection de la vie privée, et dans le respect des réglementations en vigueur.

Annexe 1 – DÉCLARATION D'INFORMATIONS ET DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Indépendamment des conditions financières relatives à sa participation à la Prestation et qui demeurent valides en toute circonstance, sauf meilleur accord, Le Client déclare avoir reçu toutes les informations relatives aux déroulement et conditions de déroulement de la Prestation. En choisissant de participer à la Prestation, Le Participant assume l'entière responsabilité de tout préjudice personnel ou corporel découlant de sa participation, en sachant en outre que aucune assurance pour préjudice corporel, invalidité ou soins médicaux, notamment, n'est souscrite par Chrystele Petiteau.

Annexe 2 Code de déontologie

La thérapeute, psychosophe et coach s'engage à apporter un soutien inconditionnel à son client, à l'aider à optimiser ses capacités et ses ressources, dans le respect de sa demande. Elle l'aide à se fixer des objectifs motivants et à donner le meilleur de lui-même. Elle l'accompagne dans la mise en œuvre des moyens les plus efficaces pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Les compétences professionnelles de la thérapeute/psychosophe/coach sont assurées par sa formation dans le domaine de la thérapie et du coaching. Elle informe ses clients sur la nature de sa formation ainsi que sur la ou les qualifications qu'il a obtenu.

La thérapeute/psychosophe/coach a elle-même été coachée et continue de faire appel aux services de confrères pour être

coachée et/ou supervisée dans sa pratique. Elle est engagée dans un cheminement continu d'évolution personnelle.

Dès le début d'une relation d'accompagnement, la coach convient, par écrit, d'un contrat clair avec son client. Les conditions de cet accord incluent la nature du service proposé, les limites et les responsabilités de chacun. Le contrat précise aussi la fréquence et la durée des entretiens, la façon dont ils se dérouleront (en vis-à-vis, par téléphone ou internet) ainsi que le montant des honoraires perçus par la thérapeute et coach pour sa mission. La thérapeute et coach garantit le respect des engagements pris contractuellement et se tient à la règle de confidentialité.

La thérapeute/psychosophe/coach s'assure que son intervention sert l'intérêt de son client et veille à agir avec un haut niveau d'intégrité pendant toute la durée de la relation d'accompagnement. Si elle ne possède pas la compétence pour intervenir dans le domaine pour lequel on la consulte, elle réfère son client à une autre personne-ressource. En aucune circonstance, elle ne met à profit la situation de coaching pour tirer des avantages non contractuels, que ceux-ci soient d'ordre financier, social ou sexuel. Si au cours de la relation d'accompagnement, la coach constate que d'importantes divergences ne lui permettent plus de fonctionner selon les termes du contrat, elle est dans l'obligation éthique d'y mettre fin en expliquant clairement les raisons de sa décision. Dans la mesure du possible, elle veillera à proposer d'autres options à son client.

A l'égard de la profession, la coach se tient à un devoir de réserve dans ses propos et dans ses actes. Elle fait preuve de respect à l'égard de la diversité des courants existant dans le domaine de la thérapie et du coaching mais refuse qu'une personne ou un groupe puisse se prévaloir de détenir la vérité en la matière. La thérapeute, psychosophe et coach contribue à l'image positive de la profession par son comportement, sa compétence et la vision du monde positive dont elle est porteur.

Pour acceptation des CGV, merci de bien vouloir cocher la case correspondante sur le contrat.